

Arrêté R02-2025-12-31-00001
fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires
et légales pour l'année 2026 en Martinique

MARCHÉ PUBLIC

FI104557



Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

sur la demande d'enregistrement
présentée par la société COMPAGNIE 3H
pour la régularisation
de ses activités d'entrepôts couverts
au LAMENTIN

Par arrêté préfectoral du 11 février 2026, il a été prescrit, conformément aux dispositions de l'article R.512 46-1 et suivants du code de l'environnement, une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la société COMPAGNIE 3H en vue de l'enregistrement ses activités d'entrepôts couverts, activité figurant à la nomenclature des installations classées à la rubrique n° 1510 soumise à enregistrement.

Cette consultation du public se déroulera du 15 mars 2026 au 15 avril 2026 inclus, en mairie de Fort-de-France et du Lamentin où les dossiers de demande d'enregistrement seront déposés et pourront être consultés aux horaires habituels d'ouverture au public.

Le public pourra formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet en mairie ou les adresser par lettre à DEAL Martinique-SREC-Pointe de Jaham-BP7212 97274 Schoelcher Cedex ou par courriel à l'adresse suivante : consultationpublic-ri.deal-972@developpement-durable.gouv.fr en précisant dans l'objet du courrier « Consultation publique - COMPAGNIE 3H », avant le 15 avril 2026.

À l'issue de la consultation du public, la décision susceptible d'intervenir par l'autorité compétente est soit, un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières, soit un arrêté de refus.

Notre e-mail

contact@lelegis.fr

Notre téléphone

06 90 25 89 84

Une annonce légale

à publier en

Martinique ?

Simple - Facile

Paieement sécurisé

Votre attestation

immédiatement

dans votre boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

www.lelegis.fr